

déploiements récents de l'ONU - à Haïti, en Angola, en Slavonie orientale, au Rwanda, au Mozambique, en Géorgie et au Liberia - ont été plus modestes que les précédentes opérations au Cambodge, en Somalie et en Bosnie. Mais le fait demeure que les ambitieux mandats confiés par le Conseil exigent d'importants déploiements de troupes et qu'on ne peut lésiner à cet égard sans en subir les conséquences : on pense généralement que si l'ONU n'a pas réussi à réconcilier le gouvernement de l'Angola et l'UNITA par la tenue d'élections, en 1992, c'est en grande partie parce que la présence internationale sur place était insuffisante pour accréditer hors de tout doute le résultat du scrutin²¹.

L'ONU a eu du mal à digérer cette croissance spectaculaire de ses opérations, en nombre comme en ampleur. Par souci de commodité, le Secrétaire général a dû abandonner en 1993-1994 un certain nombre de principes directeurs pour l'efficacité du maintien de la paix, qui avaient depuis longtemps fait leurs preuves (sans guère que le Conseil de sécurité examine les conséquences de cet abandon)²².

L'appareil dont disposait l'ONU avait été conçu pour gérer un nombre limité d'OMP, plutôt petites et de formule traditionnelle, et non pour guider simultanément et avec efficacité un grand nombre de commandants sur le terrain, ayant la responsabilité de plusieurs OMP aussi vastes que complexes. Il ne faut dès lors pas s'étonner que l'organisation n'ait pas été à la hauteur du défi. C'est grâce au professionnalisme du personnel du Siège chargé du maintien de la paix qu'elle aura réussi à tirer son épingle du jeu. Quoi qu'il en soit, un état-major de 20 militaires au Siège à la mi-1992 était nettement insuffisant pour guider 70 000 personnes déployées sur le terrain²³. Le général Baril, qui venait alors d'être nommé conseiller spécial du Secrétaire général (et qui assurait une étroite liaison avec le Secrétaire général adjoint au maintien de la paix, l'admirable Kofi Annan) s'est donné beaucoup de mal pour renforcer l'état-major du Siège et les compétences de son personnel, établissant un centre de coordination ainsi que la capacité voulue pour guider pas à pas les missions sur le terrain. Pour les

²¹ L'ONU a tiré la leçon de son expérience en Angola : pour les élections des 27 et 28 octobre 1994 au Mozambique, elle a pratiquement couvert le pays de son personnel, y déployant quelque 2 500 observateurs, soit environ cinq fois plus qu'en Angola. Le Représentant spécial de l'ONU, Aldo Ajello, était résolu à peindre le Mozambique en bleu pour ces élections - tactique qui lui a bien réussi!

²² D'après les professionnels de l'ONU que nous avons interrogés, l'exemple le plus criant de cette nouvelle tendance aura été la décision du Secrétaire général, en 1993, d'accepter l'offre de participation importante à la FORPRONU faite par la Turquie, alors que ce pays était perçu comme fortement en faveur du gouvernement bosniaque et anti-serbe. Il faut dire à la décharge du Secrétaire général que, face à la décision du Conseil d'élargir le mandat de la FORPRONU à la protection des zones de sécurité et devant le nombre insuffisant de troupes mises à disposition par la suite par les États membres, il lui était difficile de rejeter une offre comme celle de la Turquie, d'autant plus que plusieurs membres du P-5, eux aussi largement taxés de partialité, participaient déjà à la Force.

²³ Cette insuffisance saute aux yeux lorsqu'on compare le minuscule état-major dont disposait alors l'ONU à son Siège aux états-majors nationaux de par le monde, qui sont d'ailleurs bien moins occupés pour la plupart.